



Pays de Fayence
Provence d'Azur

Service déchets

Tourrettes,

Objet : Inscription des entreprises au service déchets.

Madame, Monsieur,

La Communauté de Communes du Pays de Fayence vous invite à procéder à votre inscription en tant que professionnels au service déchets afin de vous accompagner dans le cadre de la mise en place de la **redevance incitative**.

Cette nouvelle tarification vise à adapter la facturation des déchets en fonction de votre utilisation réelle des services.

Afin de garantir un service adapté à vos besoins, nous vous invitons à nous renvoyer la fiche d'inscription en annexe de ce courrier par **email** à l'adresse suivante :

ri@cc-paysdefayence.fr

Cette démarche est essentielle pour assurer une gestion optimale des déchets sur notre territoire et pour répondre au mieux aux exigences de votre entreprise.

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire. N'hésitez pas à nous contacter exclusivement par email à l'adresse indiquée ci-dessus.

Dans l'attente de votre retour, nous vous remercions de votre collaboration et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Le Service Déchets Environnement



FORMULAIRE D'ADHESION – SERVICE DECHETS PROFESSIONNEL

A JOINDRE IMPÉRATIVEMENT : Extrait *Kbis* ou **extrait du registre des métiers** ou **URSSAF**, récapitulant le numéro de SIRET, mentionnant la raison sociale et l'adresse du siège (**de moins de 3 mois**) + **CNI du gérant**

IDENTIFICATION

NOM DU GERANT.....PRENOM DU GERANT.....
 DATE DE NAISSANCE.....LIEU ET DEPARTEMENT DE NAISSANCE.....
 RAISON SOCIALE :
 NOM COMMERCIAL (si différent de la raison sociale) :

 ACTIVITE DE L'ENTREPRISE :
 NUMERO SIRET : CODE APE/NAF :

ADRESSE

N°.....VOIE
 CODE POSTAL COMMUNE
 ANCIEN OCCUPANT : ☐ NOUVELLE CONSTRUCTION

CONTACT

NOM et PRENOM :
 TELEPHONE PORTABLE
 ADRESSE MAIL@.....

FACTURATION (si différent)

CONTACT (NOM PRENOM) :
 ADRESSE DE FACTURATION : N°.....VOIE
 CODE POSTAL COMMUNEPAYS

Quelques infos pratiques :

<u>Bureau Service Déchets :</u> Mas de Tassy – 1849 RD 19 - 83440 TOURRETTES Du lundi au vendredi de 9h00 à 11h30 et de 14h00 à 17h00, fermé le jeudi matin 04 94 85 93 89	<u>Déchetterie de Tourrettes :</u> Du lundi samedi de 8h00 à 16h50 Non-stop Fermé les dimanches et jours fériés <u>Déchetterie de Bagnols-en-Forêt :</u> Les mercredis et samedis de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h30 Les mardis, jeudis et vendredis de 8h00 à 13h00 Fermé les lundis, dimanches et jours fériés
--	--

Partie réservée au service :

SERVICES - COLLECTE

☐ SERVICE PORTE A PORTE

		SOU MIS A VALIDATION DU SERVICE		
		Nombre de bacs que vous possédez déjà	Nombre de bacs que vous souhaitez (en finalité)	Fréquence de collecte souhaité
Bacs ordures ménagères	120L			☐ 1 fois par semaine ☐ 2 fois par semaine ☐ 3 fois par semaine ☐ 4 fois par semaine
	240L			
	340L			
	660L			
Bacs emballages et papiers	120L			☐ 1 fois par semaine ☐ 2 fois par semaine
	240L			
	340L			
	770L			
Bacs cartons	770L			☐ 1 fois par semaine ☐ 2 fois par semaine

Observations (exemples : bacs abîmés, retrait bac, etc) :

- ☐ SERVICE APPORT VOLONTAIRE (dépôts de sacs d'ordures ménagères de 50 L uniquement ET si vous n'êtes pas en mesure de stocker vos bacs)
- ☐ NE SOUHAITE PAS ADHÉRER AU SERVICE DE COLLECTE (prestation par prestataire privé)

DECHETTERIES

- ☐ N° DE BADGE(S) EN VOTRE POSSESSION :
- ☐ DEMANDE DE BADGE (règlement de 10 € par chèque, espèces, CB, VAD : carte à distance)

/!\ Pour les **professionnels HORS CANTON**, en plus des pièces à joindre à la demande d'inscription, fournir un bon de commande signé du client justifiant de travaux sur le territoire.

Tarifs et consignes : <https://www.cc-paysdefayence.fr/dechets/dechetteries/>

Date : / /

Signatures

Texte d'information établi conformément aux dispositions du Règlement général sur la protection des données RGPD 2016/679 du 27/04/2016, à la réglementation nationale associée et à la loi informatique et liberté (décret d'application n°2019-536 du 29/05/2019).

La Communauté de Communes du Pays de Fayence (CCPF) met en œuvre au travers de son service Déchets, la collecte des déchets. Dans ce cadre, la CCPF doit collecter des données personnelles ayant pour objectif : la « DEC-07-B Gestion la gestion de la Redevance incitative ».

L'utilisation de ces données est justifiée par l'exécution d'une mission de service public ou relevant de l'exercice de l'autorité publique art. 6-1-e du RGPD. Les données personnelles exploitées sont l'état-civil, les coordonnées, la situation familiale et l'identification technique.

Ces données seront conservées tant que l'utilisateur est présent sur le territoire de la collectivité et à l'épuration des délais recours contentieux.

Les destinataires des informations sont le progiciel, le service internes de la CCPF et le trésor public lors de la mise en place d'éventuel contrat.

Dans les hypothèses prévues par la réglementation, les usagers disposent de droits quant au traitement de leurs données (accès, rectification, effacement, opposition, limitation du traitement, portabilité, définir des directives générales ou particulières) en contactant le DPO de la CCPF par courrier postal : DPO - Mas de Tassy - 1849 RD19 - CS 80106 - 83440 TOURETTES ; par courriel à l'adresse : rgpd@cc-paysdefayence.fr ; via le téléservice présent sur le site internet, rubrique politique de confidentialité : <https://www.cc-paysdefayence.fr/>

Aussi, toute personne concernée par le traitement de ses données peut introduire une réclamation auprès de la CNIL via la plateforme : <https://www.cnil.fr/fr/>.